

Macron-Michel, même combat face aux syndicats

En Belgique, cela fait déjà quatre ans que Charles Michel affronte les vents violents soufflés par les syndicats. Emmanuel Macron est aujourd'hui embarqué dans la même tempête. En France comme en Belgique, les réformes passent mal.

PHILIPPE BONNET
À PARIS

La caractéristique des trains étant principalement de transporter des personnes, la grève qui secoue la SNCF représente un cocktail explosif pour un exécutif français décidé à ne rien céder. Durant les jours de grève, le rail véhicule en effet toutes sortes de catégories sociales, entassées jusqu'à l'étouffement. Les fonctionnaires, retraités, personnels hospitaliers, étudiants et chômeurs qui tentent vaillamment de se rendre jusqu'à destination - de même que les cheminots qui les conduisent - ont tout le temps de méditer sur le vaste plan de réformes voulu par Emmanuel Macron.

Pas sûr qu'ils se soient sentis soulagés par un Président qui s'était métamorphosé en maître d'école jeudi afin de leur expliquer, sur TFI, son programme pour le pays. Pas évident non plus qu'ils préféreraient en reprendre un supplément dimanche soir sur BFM TV alors qu'aura lieu, en même temps,

une rencontre footballistique entre le sacrosaint PSG et l'équipe de Monaco. Tout comme les Belges qui entendent à nouveau descendre prochainement dans la rue contre les potions curatives du Premier ministre Charles Michel, les Français, de jour en jour, mesurent les limites de leur patience.

Au début tout avait bien commencé. Le Président largement élu en mai 2017, s'était senti pousser des ailes. S'apparentant lui-même à Jupiter - rien de moins que celui qui gouverne à la fois le ciel et la terre -, Emmanuel Macron a progressivement fait comprendre aux Français qu'il allait réformer la France à la vitesse du monde qui change, c'est-à-dire sans perdre une seconde. Durant la campagne il avait fait comprendre à certains de ses interlocuteurs que le temps de la discussion horizontale (comprendre avec négociations) était révolu et que le temps d'une gouvernance verticale (comprendre sans négociations) était advenu.

Et des mots, il est passé aux actes. Après quelques semaines de cuisson à peine durant l'été 2017, la réforme du code du travail était bouclée fin septembre, laissant syndi-

cats et opposition sidérés.

La méthode? Des consultations pour la bonne forme et des ordonnances pour l'exécution, en passant à peine par le Parlement où pourtant une large majorité lui était acquise.

Pousser le curseur à droite

Emmanuel Macron allait dès lors continuer à prendre tout le monde de vitesse. Les syndicats avaient à peine eu le temps de protester qu'ils devaient à nouveau recharger leurs fusils pour la réforme suivante.

La hausse de la CSG (contribution sociale), la rénovation du système des retraites, le logement, la réforme de l'assurance chômage, le plan pour la croissance et la formation, sans compter la modernisation des institutions, le chef de l'Etat a confié au gouvernement d'Edouard Philippe une feuille de route dont l'ampleur a dû laisser songeurs nombre de ses prédécesseurs. Et au premier rang desquels figure François Hollande qui, dans son livre sorti cette semaine, n'a pas manqué de souligner les bienfaits de la négociation comme ceux de la réduction des

inégalités que son ex-jeune poulain n'avait eu de cesse de creuser.

Pour Emmanuel Macron, la gauche avec laquelle il avait pourtant gouverné et dont il avait fait son trépan, fait partie du passé. Poussant le curseur de son action vers une droite libérale, il a éloigné dans le même temps les plus conservateurs de l'opposition tandis que le Parti socialiste, tente toujours de recouvrer ses forces aux soins intensifs.

Dans ces conditions, la période actuelle s'apparente à une partie de quitte ou double. Les pronostiqueurs s'attachent à penser que le gouvernement ira bien jusqu'au bout de la réforme de la SNCF. Et que s'il y arrive, un boulevard s'ouvrira. En revanche, si les mécontentements se cristallisent, viendra le temps des difficultés.

Si pour sa réforme des institutions à venir (diminution des parlementaires, limitation du cumul des mandats) Emmanuel Macron était amené à pencher pour un référendum faute d'avoir suffisamment convaincu les deux chambres, les Français pourraient alors être tentés de concentrer dans leur vote, toute leur amertume.

FRANCE

Emmanuel Macron a décidé de bousculer la France avec des réformes de grande ampleur. Si la grogne sociale se cristallise aujourd'hui autour des chantiers liés à la réforme de la SNCF, elle fait office de pointe visible de l'iceberg. Car le président français attaque sur tous les fronts sociaux. Avec des ambitions aussi larges que celles qu'affichées chez nous Charles Michel et la «soudo» dès son entrée en piste en 2014 (lire ci-dessous). Voici les principaux dossiers.

► **Réforme de la SNCF et du statut des cheminots.** Le gouvernement français a pour ambition d'ouvrir à la concurrence le marché du transport, revoir le statut des cheminots, mettre fin aux recrutements, pousser aux départs volontaires non compensés (5.000 postes en moins). Le changement de statut, cela implique évidemment la fin de toute une série d'avantages (comme les billets de train gratuits pour toute la famille au sens large, l'emploi à vie, davantage de congés payés que dans le privé, ...) mais uniquement pour les nouveaux engagés. La réforme renvoie par ailleurs la modification des règles de départs à la pension à l'un des autres grands chantiers du quinquennat de Macron: la réforme des retraites.

► **Réforme des cotisations sociales.** Cette mesure est inscrite dans le budget 2018. Il s'agit de supprimer les cotisations salariales, mais d'augmenter la CSG (contribution sociale généralisée). Une sorte de tax shift à la française. Pour redonner du pouvoir d'achat aux citoyens. On vous passe les détails techniques, mais seuls les retraités les plus aisés devraient sortir perdants de l'opération.

► **Baisse de l'impôt sur la fortune.** Le président français a décidé de baisser l'impôt sur la fortune, une opération qui, dans les faits, revient à réduire le périmètre de taxation du «foyer fiscal». Dans les faits, ne seront plus taxés que les patrimoines immobiliers dépassant 1,3 million d'euros. Cela représente une baisse d'impôt de 3,2 milliards.

► **Réforme du code du travail.** Revoir de fond en comble le droit du travail, qui ne correspond plus à la diversité des entreprises, des secteurs, des parcours, des attentes des salariés, c'est aussi l'une des ambitions de Macron. Il s'agit de donner plus de flexibilité aux entreprises en assouplissant les règles. Dans le vif: les contrats, les modalités de licenciement, la représentation syndicale ou encore les formes de négociation.

► **Réforme du chômage.** Emmanuel Macron a promis de rendre l'assurance chômage universelle. Mais son gouvernement en limite la portée,

pour des raisons budgétaires. Le régime va être élargi aux indépendants, mais uniquement en cas de faillite, ainsi qu'aux salariés démissionnaires, mais uniquement ceux qui veulent se reconverter. Mais parallèlement, le contrôle des chômeurs va être renforcé.

► Réforme des retraites.

Sujet conflictuel par excellence (comme en Belgique), la réforme vise à harmoniser les systèmes existants (comme en Belgique). En France, on en compte... 40. Et donc (comme chez nous), le gouvernement français veut instaurer un système de pension à points, où un euro cotisé garantira les mêmes droits pour tous. Enfin, comme dans notre pays, les régimes spéciaux, les mécanismes de solidarité et la pension minimum devront être négociés. L'objectif est identique au nôtre: garantir l'équilibre financier du système.

N.B.

BELGIQUE

En Belgique aussi, on réforme à tout-va. Les chantiers, lancés dès le début de la législature 2014-2019, ont poussé très vite les syndicats dans la rue. Dès l'entrée en piste de Charles Michel, les grèves et manifestations nationales se sont succédées. Résultat, le gouvernement Michel a été épinglé comme étant l'un des gouvernements les plus contestés depuis 1991, après le gouvernement Dehaene I^{er} (d'après le Crisp). Comme en France, ce sont principalement les réformes fiscales et sociales qui ont poussé les syndicats dans la rue, sans oublier les mesures prises aussi au niveau du rail belge (comme en France).

► **Réforme à la SNCB.** Les grandes réformes de structure de l'entreprise publique, comme celles qui secouent la SNCF aujourd'hui, ont eu lieu avant la législature de Charles Michel (en revenant de trois entités à deux entités, Infrabel et la SNCB). Mais sous cette législature, les réformes ne se sont pas arrêtées. La suédoise s'est attaquée à l'instauration d'un service minimum. Un dossier qui a pris des mois et des mois de négociations, qui a aussi poussé les

syndicats cheminots à débrayer, et qui a fini par être adoptée dans une version relative-ment «light». L'autre grosse réforme, comme en France, touche à la pension des cheminots. Et comme chez nos voisins, elle fait partie de la réforme plus large des pensions lancée par Daniel Bacquelaine.

► **Tax shift et saut d'index.** Dès son entrée en fonction, le gouvernement Michel s'est attaqué au coût salarial et au pouvoir d'achat, en prenant deux mesures phares. D'une part, le tax shift, cette mesure qui a permis de baisser les cotisations patronales sur les salaires, en réalisant un glissement de la fiscalité du travail vers d'autres biens: fiscalité environnementale, produits de consommation, mais aussi l'introduction d'une taxe «Calmans» (patrimoine placé à l'étranger), une taxe bancaire.

► **Réformes fiscales.** La France a décidé de baisser l'impôt sur la fortune? Chez nous, c'est plutôt l'inverse qui s'est produit, avec l'apparition d'une taxe comptes-titres. Un embryon d'impôt sur la fortune. Embryon, car cette taxe ne touche que les comptes-titres de plus de 500.000 euros, et ne représente que 0,15% d'imposition.

D'autre part, la Belgique a aussi lancé une nouvelle réforme sur l'impôt des sociétés, avec pour objectif de donner un coup de pouce aux entreprises et stimuler la croissance. Le taux de l'impôt des sociétés est ramené de 33% à 25% d'ici 2020, et 20% pour les PME sur la 1^{re} tranche de 100.000 euros.

► **Réforme du marché du travail.** C'est l'un des autres gros chantiers du gouvernement Michel, qui a provoqué également plus d'une poussée de fièvre au sein des syndicats, ceux-ci estimant que l'on confisquait peu à peu aux partenaires sociaux leur rôle de négociateur au niveau interprofessionnel et sectoriel. Le gouvernement a ainsi pris une série de mesures visant à flexibiliser le marché du travail. C'est la fameuse loi sur le travail faisable et maniable: elle touche à la durée du travail (horaires), aux congés, aux possibilités de télétravail, au soutien à l'e-commerce, au travail à temps partiel... Le gouvernement Michel a également revu les durées de préavis.

► **Réforme des pensions.** C'est le chantier qui crispe le plus les syndicats aujourd'hui, et qui déclenche cette nouvelle vague de protestations. La volonté du gouvernement Michel de retarder l'âge de prise de la pension (avec l'âge légal qui a déjà été voté à 67 ans), d'harmoniser les trois régimes, d'introduire un mode de calcul «à points», et de prendre en compte les situations particulières (au travers de la mesure de la pénibilité du travail). Un chantier, au final, relativement similaire au chantier des pensions français.

N.B.